

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 2 MARS 2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX. BARD. COQUARD. BASTION. HAZARD. DUMAS. ROCHAND. GAREL. PAVERO. VIANNAY. GERBOUD. DELORME. SOLEYMIEUX. REYNARD. GROSMOLLARD.

- **SUBVENTIONS 2010** : Sur proposition de Mme le Maire et de la commission « Finances » et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer les subventions désignées ci-dessous :

- Prévention routière	39.00 €	(15 voix :pour)
- Ecole de musique de Panissières	500.00 €	(10 voix : pour)
- SPA	218.14 €	(15 voix :pour)
- Groupement des 4 cantons	251.70 €	(15 voix :pour)
- CCML	218.14 €	(15 voix :pour)
- ARAIRE	65.00 €	(15voix :pour)
- Groupe Déprim'espoir	60.00 €	(15 voix :pour)
- Peuples Solidaires	206.25 €	(15 voix :pour)
- Centres de loisirs	2 €/enfant/jour	(15 voix :pour)

Il est précisé que cette subvention est également attribuée à la Communauté de Communes pour les activités organisées par ses services (sports, multimédia) et que pour les ALSH organisés par les entreprises, l'aide sera directement versée aux familles.

- Amis de la Bibliothèque Municipale	2000.00	(15 voix :pour)
- Cantine	8000.00	(15 voix :pour)
- Association des handicapés des Monts du Lyonnais	50.00	(15 voix :pour)
- Vie Libre	...50.00	(15 voix :pour)
- CEIPAL Haïti	500.00	(15 voix :pour)
- Club Automobile de Chambost	250.00	(8 voix : pour)

Ces subventions seront inscrites au budget primitif 2010.

- **MODIFICATION DE POSTE** : Mme le Maire annonce au Conseil Municipal la promotion de Brigitte Dumas au grade d'attaché territorial et expose les choix à faire concernant le poste au secrétariat. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'attaché territorial (13 voix :pour- 2 abstentions).
- **TRAVAUX PATRIMOINE** : Le Conseil approuve les avenants au marché liés à des modifications apportées au cours du chantier.
- **EPAREUSE** : M. Bastion annonce que l'épareuse est en panne. Le Conseil Municipal fait le choix de la faire réparer et donc de repousser le renouvellement de ce matériel.
- **LOGEMENT 1^{er} ETAGE MAIRIE** : Des travaux de réfection sont réalisés dans l'appartement. Mme le Maire propose donc une révision du loyer. Il est décidé de le fixer à 480 € par mois.

- **COMMISSIONS MUNICIPALES :**

- **Bâtiments et Urbanisme-Voirie :** Les membres de ces deux commissions font un compte-rendu de la réunion de travail pour le lotissement du Garel qui a eu lieu avec Mrs Guillemard et Vincent, sollicités comme « personnes ressources ». De nouvelles réglementations liées à la consommation d'énergie pour les constructions individuelles entreront en vigueur en 2012 ce qui conforte le conseil dans son projet. Pour la création de lotissements, il y a obligation de penser à une démarche collective. Il est possible de choisir un promoteur qui répondrait à un cahier des charges établi au préalable. Pour ce travail, il est possible de se faire accompagner par un cabinet d'architecte-urbanisme. Il importe de veiller à maintenir l'équilibre dans le village, d'envisager une mixité sociale, générationnelle. La surface des lots peut être un levier. Il faut aussi envisager que l'accès au village se fasse facilement. Il est prévu que la commission poursuive son travail en définissant les bases d'un cahier des charges. Et Mrs Guillemard et Vincent se proposent de refaire le point ultérieurement avec les deux commissions.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- ↳ **Office du Tourisme :** M. Pavéro, délégué au tourisme informe le Conseil de la suppression de l'association gérant l'Office qui sera désormais totalement porté par la Communauté de Communes. Il a été demandé de trouver un nom pour le parcours VTT traversant notre commune. Le Conseil décide de proposer à la commission intercommunale du tourisme le nom suivant : « circuit des trois rivières ».
- ↳ **Pose du défibrillateur :** Mme le Maire informe le conseil de l'installation du défibrillateur sur le bâtiment de l'espace culturel et rappelle les séances d'information organisées par la société « Défibrillateur » et les pompiers.
- ↳ **Elimination des ordures ménagères :** M. Bard présente le coût de l'élimination des ordures ménagères non recyclables sur le territoire du SIMOLY et met en évidence l'énorme charge pour la collectivité.
- ↳ **Projet d'installation d'éoliennes :** Suite à une réflexion menée en Conseil communautaire sur la possibilité de lancer une étude de faisabilité pour l'installation d'éoliennes sur notre territoire, il est suggéré que chaque conseil municipal émette un avis sur ce sujet. Les conclusions de ce premier débat seraient plutôt négatives du fait d'impact négatif sur la santé, d'enrichissement facile de sociétés qui voient dans ce projet une manne financière. Il est toutefois mis en évidence qu'il est nécessaire de réfléchir à de nouvelles sources d'énergie. Il est proposé de poursuivre le débat ultérieurement.
- ↳ **Information TIC :** M. Hazard fait un compte-rendu de la réunion de la commission intercommunale TIC (création du Web napperon qui sera présenté lors de la journée « Images du Futur à Erasme le 10 avril 2010)

Fait en Mairie le 4 mars 2010

Le Maire,